

## Prochain tarif d'utilisation des réseaux de distribution de gaz naturel de GRDF

*Date de la contribution : 20/11/2023*

### Introduction

La réponse est confidentielle

### Cadre de régulation tarifaire

**Question 1 :** Partagez-vous le bilan du cadre de régulation fait par la CRE ?

Sans avis

**Question 2 :** Considérez-vous comme la CRE qu'une durée de la période tarifaire de quatre ans est adaptée pour l'ensemble des tarifs ? Partagez-vous l'avis de la CRE de reconduire la clause de rendez-vous à mi-période pour les charges d'exploitation ?

Oui

**Question 3 :** Avez-vous des remarques sur la méthode de détermination du revenu autorisé ?

**Question 4 :** Êtes-vous favorable à un changement de méthode pour la fixation du coût moyen pondéré du capital, afin de mieux refléter l'évolution des conditions économiques ? Si oui, êtes-vous favorable à la mise en place d'un double taux, ou l'utilisation d'un taux unique pondéré ?

**Question 5 :** Si un taux unique devait être retenu, sur la base de quelle pondération ce taux unique devrait-il être selon vous établi ?

**Question 6 :** Êtes-vous favorable au maintien de la régulation incitative relative aux coûts échoués de GRDF ?

**Question 7 :** Êtes-vous favorable à la reconduction en l'état du cadre de régulation concernant les actifs immobiliers et les terrains cédés ?

**Question 8 :** Êtes-vous favorable aux grands principes de fonctionnement et d'actualisation du CRCP envisagés par la CRE ?

**Question 9 :** Êtes-vous favorable au calendrier et aux principes d'évolution tarifaire envisagés par la CRE pour le tarif ATRD7 ?

**Question 10 :** Avez-vous des remarques sur les évolutions de calcul de l'évolution tarifaire, en particulier en ce qui concerne l'ajustement envisagé du terme IPC, pour la prise en compte de l'écart d'inflation entre hypothèse retenue et inflation réalisée en N-1 ? Êtes-vous favorable au maintien à +/-2 % du plafond du facteur k ?

**Question 11 :** Avez-vous des remarques sur les évolutions envisagées du tarif ATRD6 des ELD, en particulier en ce qui concerne l'ajustement envisagé du terme IPC, pour la prise en compte de l'écart d'inflation entre hypothèse retenue et inflation réalisée en N-1, et la prise en compte exceptionnelle de l'écart 2022 au 1er juillet 2024 ?

# FDE 62

**Question 12 :** Êtes-vous favorable au maintien du cadre de régulation actuel pour les charges d'exploitation ?

**Question 13 :** Partagez-vous l'analyse préliminaire de la CRE concernant les évolutions de la régulation incitative des coûts d'exploitation envisagées ?

**Question 14 :** Partagez-vous l'orientation de la CRE concernant la fin de l'incitation de GRDF sur le nombre de consommateurs raccordés à son réseau ?

**Question 15 :** Partagez-vous l'analyse préliminaire de la CRE concernant la régulation incitative des charges d'Avantage en Nature Energie de GRDF ?

**Question 16 :** Êtes-vous favorable au maintien du dispositif et aux évolutions proposées concernant le mécanisme incitant GRDF à la maîtrise de ses coûts unitaires d'investissements dans les réseaux ? Avez-vous d'autres suggestions pour faire évoluer ce mécanisme ?

La réponse est confidentielle

**Question 17 :** Êtes-vous favorable à la reconduction du mécanisme de régulation incitative des investissements « hors réseaux » pour le tarif ATRD7 ? Êtes-vous favorable aux évolutions envisagées par la CRE pour ce mécanisme sur la période ATRD7 ?

**Question 18 :** Êtes-vous favorable à l'orientation préliminaire de la CRE concernant l'instauration d'une incitation à la maîtrise et à la priorisation des investissements de GRDF ? Êtes-vous favorable au principe de réévaluation de l'enveloppe d'investissements en cours de période tarifaire ? Êtes-vous favorable aux modalités financières envisagées ?

La réponse est confidentielle

**Question 19 :** Partagez-vous les enjeux présentés par la CRE s'agissant de la régulation incitative de la qualité de service ?

**Question 20 :** Êtes-vous favorable aux évolutions du dispositif de régulation incitative de la qualité de service envisagées par la CRE pour le tarif ATRD7 visant principalement à renforcer les incitations sur les thématiques prioritaires (interventions terrain, transmission des données aux acteurs, réclamations, comptage évolué et injection de biométhane) ?

**Question 21 :** Êtes-vous favorable aux modifications envisagées par la CRE pour la régulation incitative du traitement des réclamations ?

**Question 22 :** Êtes-vous favorable aux modifications envisagées par la CRE pour la régulation incitative du compte d'écart distribution (CED) ?

**Question 23 :** Êtes-vous favorable à l'introduction de l'indicateur « Taux de publication des données journalières de consommation » ?

**Question 24 :** Êtes-vous favorable aux évolutions envisagées concernant la qualité de service liée à l'injection de biométhane (suivi des délais de raccordements et incitation des réclamations associées, incitations au délai de remise des études détaillées) ?

**Question 25 :** Avez-vous des remarques concernant le cadre de régulation incitative de l'innovation et de la R&D envisagé par la CRE pour le tarif ATRD7 ?

# FDE 62

La réponse est confidentielle

**Question 26 :** Êtes-vous favorable aux orientations envisagées par la CRE sur la mise en place d'une régulation incitative à la réalisation d'actions prioritaires ? Identifiez-vous des actions prioritaires qui pourraient être intégrées au mécanisme ?

**Question 27 :** Considérez-vous que mettre fin à l'indexation de la BAR sur l'inflation pour la prendre en compte directement dans le taux de rémunération apporterait une réponse au risque de hausse du coût unitaire d'acheminement à terme ? Avez-vous des remarques sur sa mise en œuvre (méthode, progressivité, etc.) ?

**Question 28 :** Considérez-vous que le changement de méthode d'amortissement apporterait une réponse au risque de hausse du coût unitaire d'acheminement à terme ?

**Question 29 :** Partagez-vous l'analyse de la CRE sur la pertinence de la réduction de la durée d'amortissement pour répondre au risque de hausse du coût unitaire d'acheminement ?

**Question 30 :** Considérez-vous souhaitable de mettre en œuvre dès maintenant ces évolutions ?

**Question 31 :** Avez-vous d'autres suggestions concernant la répartition dans le temps des charges de capital, dans l'objectif de répondre au risque de hausse du coût unitaire d'acheminement de gaz ?

**Question 32 :** Êtes-vous favorable aux taux de pertes théorique envisagés par la CRE pour le tarif ATRD7 ?

**Question 33 :** Êtes-vous favorable à la reconduction le cadre de régulation du projet changement de gaz tel que défini sur la période ATRD6 ?

La réponse est confidentielle

## Niveau tarifaire

**Question 34 :** Avez-vous des observations concernant les ajustements envisagés par la CRE sur la trajectoire de R&D de GRDF sur la période ATRD7 ?

**Question 35 :** Avez-vous des observations concernant le bilan des gains Gazpar sur la période ATRD6 et l'estimation des gains sur la période ATRD7 ?

**Question 36 :** Avez-vous des observations sur le niveau de charges nettes d'exploitation envisagé par la CRE sur la période ATRD7 ?

La réponse est confidentielle

**Question 37 :** Avez-vous des remarques concernant le solde de CRCP au 31 décembre 2023 ?

**Question 38 :** Avez-vous des remarques concernant le niveau des charges à couvrir demandé par GRDF ?

**Question 39 :** Quelle est votre position sur les orientations envisagées par la CRE concernant le niveau des charges à couvrir pour la période ATRD6 ?

**Question 40 :** Que pensez-vous des trajectoires prévisionnelles de quantités de gaz distribuées et de consommateurs raccordés envisagées par la CRE ?

# FDE 62

**Question 41 :** Avez-vous des remarques concernant les options de lissage du revenu autorisé de GRDF envisagées par la CRE ?

**Question 42 :** Êtes-vous favorable aux modalités d'évolution du terme Rf envisagées par la CRE ?

## Structure tarifaire

**Question 43 :** Partagez-vous les enjeux identifiés par la CRE en termes de structure du tarif de distribution de gaz ?

**Question 44 :** Partagez-vous les enjeux identifiés concernant la tarification des usages appoint-secours du réseau de distribution ?

**Question 45 :** Avez-vous des remarques concernant le niveau de seuil proposé par GRDF, afin de ne pas viser l'ensemble des clients par l'introduction d'un terme de débit ?

**Question 46 :** Est-ce que l'introduction du terme de débit tel que proposé vous semble une solution adaptée pour répondre aux enjeux identifiés pour la prochaine période tarifaire ?

**Question 47 :** Avez-vous des remarques sur la grille indicative à iso-niveau présentée par la CRE correspondant à l'introduction d'un terme de débit ?

**Question 48 :** Partagez-vous la position de la CRE sur l'opportunité d'un changement de seuil T2/T3 ?

**Question 49 :** En cas d'introduction d'un changement de seuil entre options T2 et T3, êtes-vous favorable à la fixation du nouveau seuil à 100 MWh ? Un autre niveau de seuil, tel que 50 MWh, vous paraît-il plus pertinent ?

**Question 50 :** Partagez-vous l'analyse de la CRE selon laquelle une concomitance entre l'évolution du seuil entre options tarifaires T2 et T3 et celle entre les profils et la fréquence de relève doit être recherchée, en cas d'introduction d'un changement de seuil ?

**Question 51 :** Êtes-vous favorable au maintien du principe d'un timbre d'injection et à son extension aux installations de productions de gaz renouvelable et bas-carbone ?

**Question 52 :** Partagez-vous l'analyse de la CRE concernant le traitement des augmentations de capacité dans l'application du timbre d'injection ?

**Question 53 :** Êtes-vous favorable aux principes, paramètres de construction et niveaux du timbre d'injection envisagés par la CRE pour le tarif ATRD7 ?

**Question 54 :** Êtes-vous favorable à l'élargissement du périmètre de charges à couvrir par le timbre d'injection ?

**Question 55 :** Avez-vous d'autres suggestions concernant ce périmètre de charges et la forme à donner au timbre d'injection ?

**Question 56 :** Êtes-vous favorable au principe de reversement du timbre d'injection ?

**Question 57 :** Êtes-vous favorable au calendrier envisagé par la CRE pour la mise en œuvre des évolutions de structure du tarif de distribution ?

**Question 58 :** Pensez-vous souhaitable de faire porter les coûts de la relève résiduelle aux seuls consommateurs

# FDE 62

généralant ces coûts ?

**Question 59 :** Êtes-vous favorable à l'approche proposée par la CRE et aux modalités envisagées concernant la facturation de la relève résiduelle ?